



Groupe Vision New Look annonce les résultats du vote tenu lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires

MONTRÉAL, le 14 mai 2021 – Groupe Vision New Look Inc. (« **Vision New Look** » ou la « **Société** ») (TSX : BCI.TO) a annoncé aujourd'hui le résultat positif du vote des actionnaires (les « **actionnaires** ») tenu aujourd'hui à l'assemblée extraordinaire des actionnaires (l'« **assemblée** ») concernant le plan d'arrangement (l'« **arrangement** ») antérieurement annoncé devant intervenir avec NL1 AcquireCo Inc. (l'« **acquéreur** »), entité créée par un groupe constitué de fonds gérés par FFL Partners, LLC, société de capital-investissement établie à San Francisco, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou d'un des membres de son groupe et de la famille du D' H. Doug Barnes.

Aux termes de l'arrangement, les actionnaires recevront la somme de 50,00 \$ en espèces par action ordinaire de catégorie A de Vision New Look (les « **Actions** »), à l'exception de certains actionnaires qui recevront, à l'égard de certaines de leurs Actions, des actions ordinaires de l'acquéreur.

Les résultats sont les suivants : 14 828 948 voix, ou 100 % des voix, exprimées à l'assemblée par les actionnaires votant virtuellement ou représentés par procuration ont été exprimées en faveur de la résolution spéciale approuvant l'arrangement (9 159 228 voix, ou 100 % des voix, exprimées en faveur de la résolution spéciale approuvant l'arrangement, à l'exclusion des voix exprimées par les actionnaires devant être exclus conformément au *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*). La résolution spéciale approuvant l'arrangement devait être adoptée par (i) les deux tiers (66 $\frac{2}{3}$ %) au moins des voix exprimées à l'assemblée par les actionnaires votant virtuellement ou représentés par procuration à l'assemblée et (ii) la majorité simple (50 % + 1) des voix exprimées à l'assemblée par les actionnaires votant virtuellement ou représentés par procuration à l'assemblée et étant habiles à y voter, à l'exclusion des voix exprimées par les actionnaires devant être exclus conformément au *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. Les détails concernant les résultats du vote seront déposés sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.

Le 18 mai 2021, Vision New Look demandera à la Cour supérieure du Québec de délivrer une ordonnance définitive. La clôture de l'arrangement demeure subordonnée à certaines conditions de clôture usuelles, y compris l'approbation de la Cour. À supposer que ces conditions de clôture soient remplies, la clôture de l'arrangement devrait avoir lieu vers le 26 mai 2021.

À propos de Vision New Look

Vision New Look est un fournisseur chef de file au Canada de produits et services de soins visuels et a récemment pénétré le marché américain. Les produits d'optique vendus au détail par la Société se regroupent en quatre catégories principales : (i) lunettes avec ou sans ordonnance, (ii) lentilles cornéennes, (iii) lunettes de soleil, lunettes de protection et lunettes de lecture et (iv) accessoires, tels que des produits de nettoyage pour lunettes et lentilles cornéennes. La Société exploite un réseau de 407 magasins au total, principalement sous les bannières

Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, Iris et Edward Beiner. Certaines lentilles d'ordonnance sont traitées dans le laboratoire de la Société situé à Ville Saint-Laurent, au Québec. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.newlookvision.ca ou consultez notre page LinkedIn.

À propos de FFL Partners

Fondée en 1997, FFL Partners est une société de capital-investissement établie à San Francisco qui gère plus de 4,5 milliards de dollars américains. FFL réalise des investissements thématiques dans les services aux entreprises et les services de soins de santé en partenariat avec des équipes de gestion exceptionnelles dans des contextes où son modèle d'exploitation à engagement actif et son vaste réseau peuvent aider à accélérer la croissance et à dégager de la valeur. La croissance de ses activités a généré plus de 75 % de la valeur créée par FFL pour ses investisseurs. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.fflpartners.com.

À propos de la CDPQ

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) investit de façon constructive pour générer des rendements durables à long terme. Comme groupe mondial d'investissement qui gère des fonds provenant de régimes de retraite et d'assurances publics, nous appuyons nos partenaires pour bâtir des entreprises qui stimulent la performance et le progrès. Nous sommes actifs dans les grands marchés financiers, en placements privés, en infrastructures, en immobilier et en crédit privé. Au 31 décembre 2020, l'actif net de la CDPQ s'élevait à 365,5 G\$ CA. Pour en savoir plus sur la CDPQ, visitez le site cdpq.com, suivez-nous sur [Twitter](#) ou consultez nos pages [Facebook](#) ou [LinkedIn](#).

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, y compris, sans limitation, les déclarations concernant le moment prévu de la clôture de l'arrangement et d'autres déclarations ne portant pas sur des faits importants. Les déclarations prospectives se reconnaissent souvent mais pas uniquement à l'usage de termes à valeur prospective, comme « s'attendre à », « croire », « estimer », « planifier », « projeter », « prévoir », « continuer » ou des termes au même effet, éventuellement employés sous leur forme nominale, au futur, au conditionnel ou à la forme négative.

Même si la Société estime que les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont fondées sur une information et des hypothèses à jour, raisonnables et complètes, la nature de ces déclarations les expose à des facteurs qui pourraient provoquer une forte différence entre les attentes et les projets de la direction qui ressortent des déclarations prospectives et les résultats réels, notamment les facteurs suivants, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la Société et dont les effets sont difficiles à prévoir : a) la possibilité que le projet d'arrangement ne soit pas mené à terme ou ne soit pas mené à terme selon les modalités et conditions ou dans les délais actuellement envisagés, faute d'obtenir en temps opportun ou autrement l'autorisation requise du tribunal ou faute de satisfaire aux autres conditions nécessaires à sa clôture ou pour d'autres raisons; b) les risques liés aux questions fiscales; c) la possibilité que l'annonce ou la réalisation de l'arrangement modifie nos relations avec nos partenaires commerciaux ou nuise à celles-ci; d) le risque que la Société ne puisse plus conserver des personnes clés à son service ou attirer de telles personnes pendant la période transitoire; e) la possibilité que naissent des litiges relatifs à l'arrangement; f) les risques de crédit, de marché, de change, d'exploitation, de liquidité et de financement en général et liés à

l'arrangement en particulier, notamment l'évolution de la conjoncture économique, des taux d'intérêt et des taux d'imposition; g) les risques et incertitudes de nature commerciale, opérationnelle et financière soulevés par la pandémie de COVID-19; et h) les autres risques inhérents aux activités exercées par la Société et/ou d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur celle-ci ou sur sa capacité à mener l'arrangement à terme.

Les lecteurs sont avisés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives et à l'information contenues dans le présent communiqué. Vision New Look rejette toute obligation de mettre à jour une déclaration prospective contenue dans les présentes, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins d'y être tenue par la loi.

Pour de plus amples renseignements :

Vision New Look
+1-514-877-4119
lise.melanson@newlookvision.ca

FFL Partners
+1-415-402-2100
contact@fflpartners.com

CDPQ
+1-514-847-5493
medias@cdpq.com